

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4874 - Lundi 19 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

INVESTISSEMENT

Pari réussi pour Aïda Yahaia



Pour son premier Forum Invest Immo Comores, la directrice générale de I2A société immobilière des Comores, Aïda Yahaia a pu gagner la confiance des jeunes de la diaspora. Un moment très important pour les participants dont l'objectif était d'informer les citoyens et investisseurs sur les réalités du mar-

ché immobilier comorien. Et également de créer un pont entre de la diaspora et les opportunités locales, en mettant en relation directe les porteurs de projets avec les acteurs clés du financement, de la construction et de la régulation.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

18 Dhulhadj 1446
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mai 2025

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

17h 51mn

Fadjr : **05h 03mn**

Dhouhr : **12h 07mn**

Ansr : **15h 06mn**

Maghrib : **17h 54mn**

Incha : **19h 08mn**



SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL, PANEL SUR LA VIE CHÈRE :

Pour un encadrement transparent des prix, et des choix politiques forts

Transbordement coûteux, dés-organisation des circuits de vente, fiscalité inter-îles et dépendance à l'importation tels sont aujourd'hui les maux qui frappent encore le pays et contribuent à l'envolée des prix des denrées alimentaires. Lors du panel consacré à la vie chère, dans le cadre du séminaire gouvernemental, des pistes comme les achats groupés régionaux, la relance de la production locale et un meilleur encadrement des prix, ont été évoquées comme solution pour inverser la tendance.



Réunis autour d'un panel sur le partenariat public et privé, le jeudi 15 mai dernier, la présidente de la Nouvelle Opaco, Sitti Djaouharia Chihabidine, le ministre de l'Économie Moustoifa Hassani Mohamed et le ministre de l'agriculture, Dr Daniel Ali Bandar, ont livré une analyse partagée sur les tensions économiques actuelles. Si les raisons de la flambée des prix sont multiples, un constat s'impose : la population subit de plein fouet les conséquences d'un marché fragile, dépendant et désorganisé. « Les produits sont déjà chers dès leur pays de départ. Une fois ici, ils subissent des charges supplémentaires :

taxes douanières, coûts de transbordement, électricité hors de prix... », déplore Sitti Djaouharia Chihabidine. Pour la présidente de l'Opaco, les opérateurs sont pris en étau, et les consommateurs en paient le prix fort.

Le ministre de l'économie confirme que le problème majeur réside dans le transbordement. « Aucun navire ne relie directement l'Inde ou la Chine à notre pays. Les opérateurs sont contraints de passer

par d'autres ports, ce qui augmente les frais de transport, logistique et manutention », explique-t-il. Cette situation rend inefficace la libéralisation du marché du riz et la concurrence espérée n'a pas vu le jour et les prix restent inchangés. Pour réduire ces coûts, la patronne de la nouvelle Opaco propose de nouer des partenariats régionaux, notamment avec l'île Maurice, en vue de réaliser des achats groupés. Elle appelle aussi à la suppression

des taxes inter-îles, qu'elle qualifie de « douanières » et contraires au principe d'unité du marché national.

Le manque d'organisation de la chaîne de distribution est également pointé du doigt. « Entre les importateurs, les grossistes, les détaillants et les revendeurs, les marges s'additionnent, parfois sans justification », souligne-t-on lors des échanges. Cette chaîne fragmentée contribue à la hausse des prix des produits de

première nécessité. De son côté, le ministre de l'agriculture, a mis plutôt l'accent sur la valorisation des ressources locales. Dr Daniel Ali Bandar annonce un objectif ambitieux, de produire 2000 œufs par jour d'ici 2026 pour réduire les importations. En matière d'élevage, une solution locale a été trouvée au problème d'approvisionnement en provende. Le secteur de la pêche est également en cours de réorganisation pour mieux répondre à la demande nationale.

Au-delà des causes externes comme la pandémie ou les conflits géopolitiques, les intervenants s'accordent à dire que la solution est aussi locale. Elle passe par une meilleure coordination des acteurs, un encadrement transparent des prix, des choix politiques forts pour réorganiser le commerce inter-îles et un soutien durable à la production nationale. La vie chère n'est pas une fatalité, à condition d'agir avec stratégie et volonté collective. Il reste à voir si ce panel apportera ses fruits ou le comorien continuera de payer le prix fort et vivre dans le désarroi. Car nombreux sont ceux qui espèrent encore un véritable changement, au-delà des discours.

Mohamed Ali Nasra



AFG BANK COMORES (AFG BANK KM) Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social d'un milliard (1.000.000.000) de Francs Comoriens Siège social : Moroni place de France RCCM n° KM-HAH-01-1981-B14-00176

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'AFG Bank Comores sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE LUNDI 02 JUIN 2025 A 12 HEURES
A la salle de conférence Kone DOSSONGUI Siège Social de l'AFG Bank Comores Place de France à Moroni Union des Comores à l'Effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024.
- II. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2024.
- III. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- IV. Affectation du résultat 2024 ;
- V. Approbation de conventions réglementées ;
- VI. Quitus de la gestion des Administrateurs ;
- VII. Fixation du montant des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs ;
- VIII. Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes ;
- IX. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les documents sociaux relatifs à la tenue de cette Assemblée sont disponibles pour consultation des actionnaires au siège social de l'AFG Bank Comores à l'adresse indiquée, à l'agence de Mutsamudu Anjouan et à l'agence de Fomboni Mohéli.

Le Président du Conseil d'Administration de l'AFG Bank Comores

AFG BANK COMORES S.A. AU CAPITAL DE 1 000 000 000 F COMORIENS RCCM N° KM-HAH-01-1981-B14-00176 SIEGE SOCIAL : PLACE DE FRANCE MORONI -B.P. 175 ou 1009 MORONI - COMORES - SWIFT : AFGKMKM Tel. (269) 773.02.29 - Fax (269) 773.12.29 - Email : assistance@afgbank.km / infos@afgbank.km. www.afgbankcomores.com

Offre d'emploi Serveuse et Barmaid

Nous recherchons une serveuse et un Barmaid pour un poste dans le Oichili. Jeune fille ou garçon sérieux-se- et polyvalent-e qui sera logé.

Missions : Prise de contact et commandes au téléphone et service.

Également, nous recherchons un gestionnaire de site (Restaurant-hôtel) avec une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine

Si vous êtes dynamique et motivé-e, contactez-nous dès maintenant au **332 28 10 et/ou 478 13 83**

INVESTISSEMENT

Pari réussi pour Aïda Yahaia

La directrice générale de I2A Aïda Yahaia a tenu une conférence de presse le jeudi 15 mai à l'hôtel Itsandra en présence de ses partenaires. Le but était de faire le point sur le forum Invest immo Comores, qui s'est tenu le 19 avril dernier au Crowne Plaza à Paris. Un événement phare basé sur l'investissement dans l'immobilier aux Comores. Ce dernier a pu réunir plusieurs acteurs de l'intérieur comme de la diaspora. Pour son premier forum, le pari est réussi. Car la directrice générale de I2A société immobilière des Comores a pu gagner la

confiance des jeunes de la diaspora. « Dans ce forum, nous avons plusieurs objectifs : informer les citoyens et investisseurs sur les réalités du marché immobilier comorien. Créer un pont entre la diaspora et les opportunités locales. Et mettre en relation directe les porteurs de projets avec les acteurs clés du financement, de la construction, et de la régulation. Et enfin offrir un cadre éducatif, à travers des ateliers et masterclass pour renforcer la culture immobilière », a soutenu Aïda Yahaia.

Et de poursuivre, « nous avons mis en place des sessions

thématiques ciblées sur les principales étapes de l'investissement immobilier, avec des intervenants de qualité, tant du secteur public que privé. Les différentes sessions étaient : investir dans l'immobilier aux Comores, financer vos projets immobiliers, et d'autres ateliers pratiques avec des partenaires administratifs et financiers ». L'ambition était claire, proposer une offre complète qui réponde aux besoins concrets des investisseurs de la diaspora, des jeunes cadres dynamiques, des investisseurs locaux. Pour sa part, Chamssoudine Ahmed a

salué l'initiative et l'engagement de madame Aïda Yahaia. Avouant aussi que l'événement a été une réussite. « Il a fallu un grand événement comme celui-là pour que les jeunes de la diaspora comorienne comprennent qu'ils peuvent se lancer dans notre pays. J'espère qu'à travers ce forum, ils vont venir investir dans le pays, afin de pouvoir développer ce secteur », dit-il.

De son côté Naguib Ben Darouche de la Société comorienne de production de matériaux et construction (SCPMC), a déclaré que c'était une oppor-

tunité pour nous tous, en tant qu'entrepreneurs de se rencontrer dans un tel forum. « Nous avons eu l'occasion de discuter avec les autres entrepreneurs comoriens basés en France. Nous sommes convenus de travailler ensemble. Et surtout qu'ils ont compris que le pays mérite des gens comme eux ». Tout en remerciant Aïda Yahaia pour sa détermination et son engagement dans ce forum.

Nassuf Ben Amad

HADJ 2025

Top départ pour 430 fidèles comoriens

Les départs vers les lieux saints ont officiellement débuté pour les pèlerins comoriens. La première cohorte, composée de 430 fidèles, a quitté le pays samedi dernier, dans une atmosphère solennelle et empreinte d'émotion. Ils seront suivis, ce lundi, par un second contingent de 420 personnes, à bord d'un vol assuré par la compagnie saoudienne Flynas.

À l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim, plusieurs membres du gouvernement, un représentant de l'ambassade d'Arabie Saoudite, ainsi que le directeur de cabinet du chef de l'État ont tenu à accompagner les futurs pèlerins. Le directeur général de l'agence nationale du

hadj et de la oumra (ANHO), Mohamed Elfatih Djamalailail, leur a adressé un message de soutien : « Vous êtes les ambassadeurs des Comores durant ces 24 jours en Arabie saoudite », a-t-il déclaré, insistant sur la responsabilité individuelle et collective de représenter dignement la nation. Ces départs interviennent dans la continuité de la cérémonie d'adieu organisée jeudi soir au Foyer des femmes de Moroni, en présence du président de la République, Azali Assoumani.

Dans un discours marqué par la spiritualité, le chef de l'État a exprimé sa gratitude : « Louange à Dieu qui nous a faits musulmans, et louange à ceux qui nous ont précédés dans ce pays, grâce à qui nous sommes nés musulmans et avons

appris cette religion. » Il a rappelé que le Hadj constitue un pilier fondamental de l'islam pour ceux qui en ont les moyens, et a souligné la responsabilité de l'État dans son

organisation : « Soyez les dignes ambassadeurs de votre pays. »

De son côté, Mohamed Elfatih Djamalailail a mis en avant les progrès réalisés depuis la création de



l'Agence en 2017 à savoir la meilleure organisation, formation renforcée des guides, consultations médicales préalables, campagnes de sensibilisation, et mise en place d'un hôpital pour les pèlerins comoriens en Arabie Saoudite. Il a également salué l'augmentation du quota des pèlerins de Mayotte, désormais porté à 123 personnes. Rendant hommage à la coopération avec les autorités saoudiennes, il a conclu : « C'est leur devoir, mais c'est à nous de les remercier. » Avec ces départs, c'est un moment fort de la vie spirituelle nationale qui s'enclenche, placé sous le signe du recueillement, de la prière et de l'unité d'un peuple fidèle à sa foi.

Ibnou M. Abdou

LANCEMENT DE LA 5G :

La 4G se cherche encore

L'ANRTIC vient d'attribuer les fréquences 5G aux deux principaux opérateurs de télécommunications du pays, Comores Telecom et Yas Comores, marquant une étape décisive dans la modernisation du secteur numérique national. Toutefois, cette avancée soulève de nombreuses interrogations quant à la qualité de la 4G sur l'ensemble du territoire.

La cérémonie de signature des licences s'est tenue jeudi 15 mai dernier à Moroni, en présence du directeur général de l'ANRTIC et des directeurs généraux des deux opérateurs, Ali Hadji pour Comores Telecom et Christophe Olivier pour Yas Comores. Cette décision fait suite à un processus d'évaluation technique et réglementaire conduit par l'Autorité nationale de régulation des TIC, visant à garantir la capacité des opérateurs à déployer une infrastructure 5G conforme aux normes internationales. La 5G,

cinquième génération des réseaux mobiles, promet une connectivité ultra-rapide, une latence réduite et une capacité réseau accrue. Son introduction aux Comores représente une opportunité majeure pour stimuler l'innovation, attirer les investissements et améliorer l'accès aux services numériques dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et l'administration publique.

Cependant, nombreux sont ceux qui s'interrogent encore sur la couverture effective de la 4G sur l'ensemble du territoire. L'Association comorienne des consommateurs des TIC tient à féliciter Comores Telecom, opérateur historique, pour sa prompt acquisition des fréquences auprès du régulateur, l'ANRTIC. Elle salue également la réactivité de Yas Comores qui, en suivant le mouvement, a officiellement lancé la 5G ce vendredi 16 mai 2025. « Toutefois, l'ACTIC se doit de souligner que les récents résultats de l'enquête sur la qualité des services

de télécommunications, menée par le régulateur, révèlent des performances insatisfaisantes. Les opérateurs sont encore loin d'atteindre les seuils fixés par leurs engagements contractuels et réglementaires, notamment en ce qui concerne la qualité de la voix, des SMS, de la transmission de données et de la couverture radio, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les consommateurs ont d'ailleurs récemment subi de sérieuses perturbations du réseau et des difficultés d'accès à la connexion », souligne l'association dans un communiqué publié après l'attribution des fréquences.

Aujourd'hui, les Comoriens restent toujours sur leur faim quant à la couverture des réseaux 2G, 3G, 4G et 4.5G. Des signes de faiblesse et d'instabilité persistent. « L'ambition de passer à la 5G, bien que réjouissante pour les consommateurs que nous sommes, interpelle. L'ACTIC appelle les opérateurs à une vigilance accrue afin que le déploiement de cette nouvel-

le technologie ne se fasse pas au détriment des efforts attendus par le régulateur pour améliorer significativement la qualité des services mobiles existants. L'instabilité actuelle des réseaux dans certaines zones soulève des questions légitimes quant à l'accessibilité et la disponibilité futures de la 5G pour le plus grand nombre », poursuit le communiqué.

Dans les places publiques, les foyers et les bureaux, on ne parle que de la 5G. « Comment peut-on lancer la 5G alors qu'on n'arrive même pas à stabiliser la 4.5 dans la capitale ? », s'interroge Said Hamidou, gérant d'un cybercafé. De son côté, Hamidou Mhoma, gérant de Graphica, reconnaît une avancée majeure mais exprime quelques réserves : « Par exemple, pour Yas Comores, la couverture ne concerne même pas tout Moroni, mais seulement une partie. Cela pourrait, dans un premier temps, être une technologie discriminante. Ensuite, il faut également soulever la problématique des

anciennes technologies – 2G, 3G, 4G – qui peinent encore à se stabiliser pour les deux opérateurs. »

Sur les réseaux sociaux, le débat fait rage. Les internautes se demandent pourquoi passer à la 5G alors que les Comoriens cherchent encore désespérément un signal 4.5G. « Nous méritons vraiment de mourir esclaves pour toujours. Une nation où tout le monde peut venir nous faire souffrir, sans que cela ne nous touche. Si vous réalisez à quel point les réseaux YAS et HURI sont mauvais, vous ne pourriez pas soutenir leurs mensonges », peut-on lire dans un commentaire. Il est à rappeler que l'instabilité actuelle des réseaux dans certaines zones soulève des questions légitimes quant à l'accessibilité et la disponibilité futures de la 5G pour le plus grand nombre. De plus, l'acquisition des terminaux compatibles représentera un investissement non négligeable pour les consommateurs.

DIGUE DE DJOIEZI

Un projet structurant pour lutter contre l'érosion côtière

L'entreprise égyptienne Arab Contractors a lancé les premiers travaux de protection du littoral à Djoiezi, dans le cadre d'un vaste programme financé par la Banque mondiale. La première phase consiste à reboiser la plage de Mapihachingo, une zone autrefois recouverte de forêt, pour renforcer la résistance du sol face aux effets du changement climatique.



La société Arab Contractors, entreprise internationale en charge de la construction de la digue de Djoiezi, a entamé cette semaine la première phase du projet en aménageant un espace vert sur la plage de Mapihachingo, au nord-ouest du littoral de la ville. Cette étape initiale consiste à planter des espèces végétales adaptées à l'environnement marin, telles que des cocotiers, de la patate de bord de mer (connue localement sous le nom de poumpou), ainsi que des *Thespesia populnea* (mwaro), dans le but de stabiliser le sol et de limiter les effets de l'érosion côtière. Ce projet s'inscrit dans un programme de réhabilitation lancé par la Banque mondiale, doté d'un financement global de 3,185 milliards de

francs comoriens, suite au passage du cyclone Kenneth en mars 2019. Parmi les ouvrages financés figurent les digues de Djoiezi à Mwali et de Foubouni à Ngazidja.

À Djoiezi, les travaux s'étendent sur une période de neuf mois, d'avril à décembre 2025. Selon Ahmad Ibrahim, ingénieur de l'entreprise Arab Contractors, la construction de la digue se déploiera en trois segments distincts sur une longueur totale de 900 mètres : « De Gnombeni à Mkadareni, nous

allons utiliser des blocs pour renforcer la protection de la route reliant Djoiezi à Djando. Entre Mkadareni et le centre urbain de Djoiezi, des enrochements seront installés, doublés d'épis en bois. Cette double protection permet de retenir le sable, de limiter les incursions marines dans le village, et de faciliter l'écoulement des eaux de pluie vers la mer. Enfin, la troisième phase porte sur la création d'un espace vert à Mapihachingo », a expliqué l'ingénieur.

Le choix de reboiser la zone de Mapihachingo n'est pas anodin. Il s'agit d'un site autrefois recouvert d'une forêt sèche, où coexistaient faune et flore. Toutefois, les plantations nouvellement installées sont régulièrement menacées par des animaux en divagation, ce qui souligne l'urgence de renforcer la surveillance du chantier pour assurer la pérennité du programme.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : FOURNITURES

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Accord-cadre de fourniture, livraison et mise en service de véhicules neufs de type 4x4 tout terrain au profit d'Expertise France aux Comores

LIEU D'EXÉCUTION : Union des Comores, Grande-comore (Moroni)

FINANCEMENT : Groupe AFD

PROCEDURE

Titre : Accord-cadre de fourniture, livraison et mise en service de véhicules neufs de type 4x4 tout terrain au profit d'Expertise France aux Comores

Description : Accord-cadre de fourniture, livraison et mise en service de véhicules neufs de type 4x4 tout terrain au profit d'Expertise France aux Comores

Type de procédure : Appel d'offre ouvert, suivant le lien de la publication PLACE : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2763914&orgAcronyme=s2d>

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée maximale de 4 ans de fourniture de véhicules neufs de type 4x4 tout terrain pour les bureaux d'Expertise France en Union des Comores.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit :

Critère 1 : Prix des prestations -La notation financière (NF sur 45 points maximum) portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

Critère 2 : Qualité technique 55 points

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) sera attribuée à chaque offre, évaluée techniquement et financièrement. Le(a) soumissionnaire ayant obtenu la note globale la plus élevée sera considéré (e) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCÉDURE :

Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2161-2, R. 2161-3, R. 2161-4 et R. 2161-5 du CCP

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.
Pour l'obtenir, à travers le lien ci-après : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2763914&orgAcronyme=s2d>
Vous pouvez également demander le lien en effectuant la demande à l'adresse suivante: log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : log.comores@expertisefrance.fr au plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **03/06/2025 à 14h00 (heure de Moroni)**.

PROCÉDURES DE RECOURS :

l'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

FOOTBALL, CHAMPIONNAT NGAZIDJA

USZ perd des points dans la course au titre

La pression est de plus en plus forte pour les trois équipes en tête du classement de la ligue régionale de football de Ngazidja. La dix-neuvième journée a été révélatrice d'une certaine frilosité de la part du champion des Comores en titre, Union Sportive de Zilimadju qui s'est complètement sabordé dans un match, où elle avait tout pour l'emporter. Dans le bas du classement, Alizé Fort continue sa remontée folle vers le maintien dans l'élite, du moins se positionner en tant que barragiste.

Rien ne semble marcher pour l'Union Sportive de Zilimadju. Après le match nul de la dix-huitième journée (1-1) contre Ngaya club, le club champion des Comores en titre continue avec un deuxième match nul de suite, cette fois contre Amical Club de Shezani (0-0). Ces deux résultats pour ce club pourtant habitué à une fin de championnat intense et serrée, dénote une certaine anxiété qui anime celui qu'on peut appeler le club de la dernière décennie eu égard de son palmarès. Toujours dans les trois premiers lors des cinq dernières saisons, le club de Zilimadju connaît un coup de mou qui ne prédit pas l'issue du champ-

ionnat, mais laisse quelque peu amers ses soutiens qui auraient aimé avoir son équipe survoler cette fin de championnat dans le sens que ces matches les plus difficiles ils les jouent à domicile.

Deux points pris sur six possibles, le club de la capitale broie du noir actuellement, et cela n'a pas échappé à ses poursuivants directs notamment Djabal FC qui en a profité pour lui coller trois points de différence. Pour un remake de la finale de la Coupe de Ngazidja, les bleus d'Ikoni ont facilement maîtrisé leur voisin Ngaya Club au stade de Moroni. A la fin du temps réglementaire, les protégés de Zainoudine Msoili sont repartis dans leur mythique place de Bishioni avec les trois points de la victoire (0-2) et ainsi prendre la tête du championnat avec trente-neuf (+39) points, soit deux de plus que leur nouveau dauphin, Atomic Ngome de Ntsudjini. Avec encore deux matches à jouer contre ses deux principaux poursuivants, rien n'est joué pour Djabal FC mais, il partira certainement avec un ascendant psychologique sur ses deux adversaires.

Si le club de Ntsudjini peut être considéré comme la formation ayant le plus progressée lors de la



deuxième phase du championnat, elle a raté tout de même le coche de se coller derrière Djabal FC. En recevant, Etoile des Comores qui est en manque de confiance, Ngome croyait en ses chances de repartir avec les trois points. Malheureusement, le club du

Bambao ya Mbwani a déjoué leur pronostiques en les accrochant (1-1) par un score de parité.

Alizé Fort de son côté renait de ses cendres. Après plusieurs mois de crise, le Tchale vient d'aligner à l'issue de cette dix-neuvième journée une troisième victoire d'affilée,

cette fois contre Volcan Club à Moroni (1-0). Cette victoire permet aux jaunes de Salimani de revenir à un point du maintien avec 19 unités contre 20 à FC Male.

Imtiyaz



Association Comorienne
des Technologies de l'Information
et de la Communication



Communiqué

L'ACTIC exprime sa satisfaction face à l'engagement des opérateurs de télécommunications nationaux dans l'acquisition des fréquences 5G. Cette avancée technologique majeure propulse les Comores au niveau d'une poignée de nations pionnières. Elle ouvre un champ de possibilités considérable pour l'essor du numérique dans notre pays.

L'ACTIC tient ainsi à féliciter chaleureusement Comores Télécom, l'opérateur historique, pour sa prompt acquisition de ces fréquences auprès du régulateur, l'ANRTIC. Elle salue également la réactivité de Yas Comores qui, en emboîtant le pas le même jour, a lancé officiellement la 5G ce vendredi 16 mai 2025, preuve d'une dynamique concurrentielle prometteuse et de l'intérêt qu'elle porte pour la satisfaction des consommateurs comoriens. Bravo à Yas pour ce lancement immédiat Et courage à ces deux acteurs majeurs Comores Télécom et Yas Comores.

Toutefois, l'ACTIC se doit de souligner que les récents résultats de l'enquête sur la qualité des services de télécommunications, menée par le régulateur, révèlent des performances insatisfaisantes. Les opérateurs sont encore loin d'atteindre les seuils fixés par leurs engagements contractuels et réglementaires, notamment en ce qui concerne la qualité de la voix, des SMS, de la transmission de données et de la couverture radio, tant en

intérieur qu'en extérieur. Les consommateurs ont d'ailleurs subi, ces derniers temps, de sérieuses perturbations de réseau et des difficultés d'accès à la connexion.

Dans ce contexte où les réseaux 2G, 3G, 4G et 4.5G montrent des signes de faiblesse et d'instabilité, l'ambition de passer à la 5G, bien que réjouissante pour les consommateurs que nous sommes, interpelle. L'ACTIC appelle les opérateurs à une vigilance accrue afin que le déploiement de cette nouvelle technologie ne se fasse pas au détriment des efforts attendus par le régulateur pour l'amélioration significative de la qualité des services mobiles existants. L'instabilité actuelle des réseaux dans certaines zones soulève des questions légitimes quant à l'accessibilité et la disponibilité futures de la 5G pour le plus grand nombre. De plus, l'acquisition des terminaux compatibles représentera un investissement non négligeable pour les consommateurs.

Enfin, l'ACTIC remercie l'ANRTIC pour son accompagnement des opérateurs dans leur démarche d'amélioration continue de la qualité des services et l'encourage vivement à assurer le strict respect des cahiers des charges.

Le Bureau de l'ACTIC

SANTÉ PUBLIQUE :

L'ANAMEV renforce la régulation pharmaceutique

Pour renforcer la régulation pharmaceutique dans le pays, la nouvelle directrice générale l'agence nationale des médicaments et des évacuations sanitaires (ANAMEV), Dr Rashid Mohamed Mbarak Fatma impulse une nouvelle dynamique. Par son leadership, elle a mené une série de rencontres stratégiques visant à renforcer la coopération, en vue de promouvoir une régulation efficace des médicaments et de lutter plus fermement contre le marché illicite.

La directrice générale de l'Anamev prend son bâton de pèlerin. Le 14 mai dernier, à Voidjou, elle a rencontré le directeur général de l'ORTC, Assoumani Hablani, dans une démarche visant à faire de la radio et télévision nationale un relais majeur pour la sensibilisation en matière de santé publique. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant les missions clés de l'agence, notamment l'enregistrement et la qualité des médicaments, la pharmacovigilance et la lutte contre les faux médicaments. « Il est évident que l'information est une arme puissante, mon équipe et moi-même plaidons pour une collaboration

avec l'ORTC afin que les enjeux sanitaires soient accessibles à tous les Comoriens », a expliqué Dr Rashid Fatma. L'ORTC a montré sa disponibilité à renforcer sa programmation en faveur de la promotion de la santé avec un soutien aux missions de l'Anamev pour la sécurité des patients.

Dans un esprit de coopération régionale, elle a ensuite sollicité un partenariat avec l'agence de régulation des médicaments en Tanzanie à travers la représentation diplomatique de la république de Tanzanie à Moroni, avec l'objectif de renforcer les compétences et garantir un cadre pharmaceutique sécurisé dans le pays. La lutte contre le marché illicite des médicaments a été l'un des points centraux de leur rencontre le 15 mai dernier. Dr Fatma a exprimé son souhait de travailler avec les autorités concernées pour endiguer ce problème transnational. Conscient des enjeux sanitaires et du rôle clé de la coopération inter-étatique, le diplomate tanzanien, Said Othman Yakubu, a salué cette démarche et affirmé son soutien à cette initiative de rapprochement entre les institutions pharmaceutiques des deux pays. Il a insisté sur l'excellence des relations entre la Tanzanie et les Comores tout en



réaffirmant la volonté commune de garantir un accès sécurisé aux médicaments.

Fondée avec pour mission de réguler le secteur pharmaceutique aux Comores, l'Anamev joue aujourd'hui un rôle central dans la protection de la santé publique. L'agence veille à l'application rigoureuse des normes relatives à l'importation et à la distribution des médicaments, assurant leur sécuri-

té et leur efficacité. Ses missions englobent le contrôle de qualité, la pharmacovigilance et la lutte contre la vente illicite de produits pharmaceutiques, qui constitue une menace sérieuse pour la population. Grâce à ce leadership, l'Anamev se veut résiliente dans une démarche d'améliorer les politiques sanitaires du pays. Par ses initiatives stratégiques, le renforcement de la coopération avec les institutions nationa-

les et internationales est un atout pour garantir aux comoriens un accès sécurisé aux soins et aux médicaments. « Tout ce que l'on souhaite c'est de créer une synergie des forces nationales et régionales pour un secteur pharmaceutique plus sûr et structuré », devait-elle renchérir la directrice générale de l'Anamev.

Andjouza Abouheir

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général



l'Union européenne

Projet d'Appui à la Gouvernance Financières (PAGF)

Acheteur : MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Date : 07 MAI 2025.

Nom du Projet : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

AON No: 2025/02/MFBSB/PAGF/AAO/F-UPF _PAGF.

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire a obtenu un Co-financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financières (PAGF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Co-financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent contrat « **Acquisition, livraison et installation des équipements informatiques au Profit de l'Unité de Politique Fiscale (UPF) et 10 tablettes pour le recensement de la DGI** ».

1. Le Maître d'Ouvrage sollicite des Offres sous plis fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour le marché suivant : « **Acquisition, livraison et installation d'équipement informatique au Profit de l'Unité de Politique Fiscale (UPF) et 10 tablettes pour le recensement de la DGI** ». Ces Fournitures sont à exécuter dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de signature du Contrat.

2. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du **Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)**, ou adresser un courrier à Monsieur le Coordonnateur National du PAGF—Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, copie à coordon.pagfcomores@gmail.com et rpm.pagfcomores@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres dans l'adresse mentionné ci-dessus **du Lundi au Vendredi, entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni)**. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres National Ouvert complets en français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou bien le télécharger gratuitement dans le site web du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire des Comores : <https://www.finances.gouv.km>

3. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard, le Vendredi 06 Juin 2025 à 08 heures et 10 minutes**. Les Offres doivent comprendre **une garantie bancaire de soumission de 3% du montant total par rapport à l'Offre**.

4. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui les souhaitent à l'adresse ci-après : Salle de conférence du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni-Place de l'Indépendance, **le Vendredi 06 Juin 2025 à 10 heures et 45 minutes—heure de Moroni**.

5. Les offres reçues tardivement seront automatiquement rejetées.

6. Les offres doivent être valable pendant une période de **de 60 jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

7. L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Appui à la Gouvernance Financières(PAGF) A l'attention de M. Ahamada Ali Mmadi, Coordonnateur National du Projet-Adresse : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Place l'Indépendance-Fax : Moroni / B.P : 324 -Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, copie à coordon.pagfcomores@gmail.com et rpm.pagfcomores@gmail.com-Tél : +269 332 60 09/ 349 67 76.